

Image not found or type unknown



Assedic et accident du travail

Par **geraldldu53**, le **29/04/2010** à **17:26**

Bonjour, rnbonjourrnje suis rentrée dans une société le 3 juin 2007 et j'ai eu un accident de travail le 31 juillet 2007 donc deux mois après mon embauche et je suis toujours aujourd'hui en accident de travail. je sais que le 21 mai 2010 ma boîte sera mise en cessation d'activité et que je serai licenciée. rnVais-je avoir le droit à l'assedic malgré que je n'ai que 2 mois de boulot effectif dans cette entreprise et 3 ans d'arrêt en accident de travail (à savoir que je suis prise en charge par la cotorep à 35% comme travailleur handicapé)? merci beaucoup de votre aide